



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

manipulateurs radiologistes

Question écrite n° 83837

## Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le manque d'effectifs dont souffre la profession des manipulateurs d'électroradiologie médicale alors qu'un besoin accru, notamment dans le dépistage généralisé du cancer, se fait ressentir. Dans le souci de mieux répondre à des besoins variés et nombreux et pour une plus grande efficacité des soins, il souhaiterait savoir si une éventuelle distinction catégorielle pourrait être opérée entre des manipulateurs en radiologie polyvalents et des manipulateurs en radiologie conventionnels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Laurent Hénart](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83837

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 janvier 2006, page 674